

Rhumatologie

OC-AC-RH- 3 Mono arthrite aiguë

Priorité : 1

Professionnels habilités :	Infirmière ou infirmier clinicien travaillant à l'accueil clinique du CISSS du Bas-Saint-Laurent.
Clientèle visée :	Personne âgée de 18 ans et plus pour laquelle un diagnostic de mono arthrite aiguë sans évidence d'arthrite septique a été posé par le médecin traitant.
Indications :	Personne qui requiert une prise en charge pour une investigation clinique dans un délai de 24 heures.
Conditions :	Répondre aux critères d'admissibilité du service de l'accueil clinique.
Contre-indications :	Si depuis la réception de la référence médicale : Syndrome infectieux : Diaphorèse intense, frisson, anorexie; T°B plus grande ou égale à 38°C. Si présence de contre-indications : Diriger la personne à l'urgence et aviser le médecin traitant.
Activités réservées :	Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

